



# Début des travaux de l'école Simone Lagrange

**DOSSIER DE PRESSE**  
**Lundi 14 mars 2016**



Contact Presse  
Service presse  
[presse@grenoble.fr](mailto:presse@grenoble.fr)

# 1- Un quartier en transition

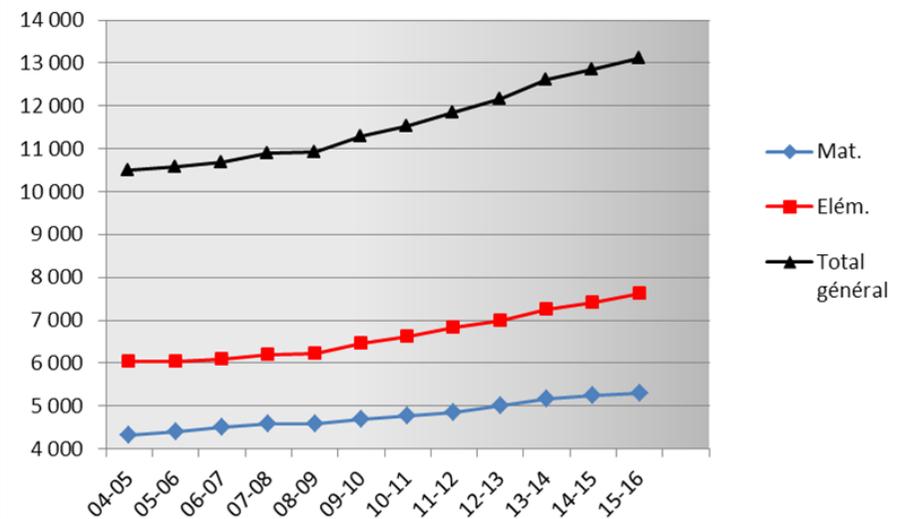


En 2008, l'école Jean Macé comptait 3 classes (1 maternelle et 2 élémentaires), contre 7 aujourd'hui (3 maternelles et 4 élémentaires), et devrait ouvrir une 8<sup>ème</sup> classe à la rentrée prochaine.

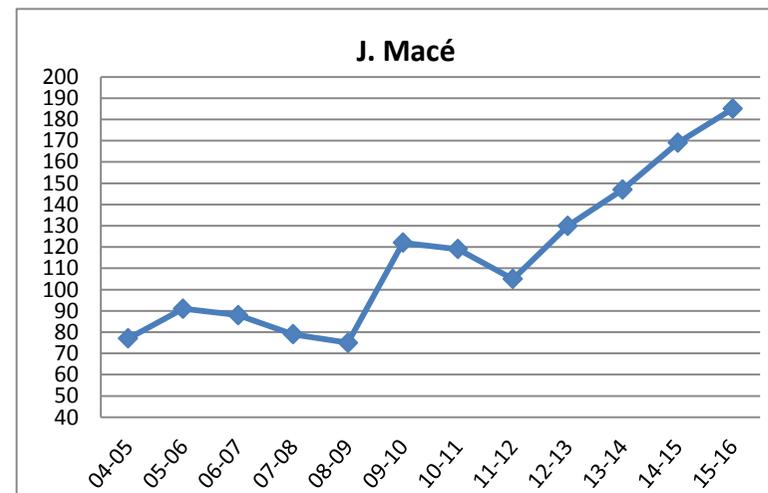
Face à l'augmentation sensible des effectifs scolaires, la Ville de Grenoble a décidé d'implanter une nouvelle école sur le quartier Jean Macé.

Un suivi annuel des effectifs, des naissances, ainsi qu'une actualisation des projections permettront de surveiller l'évolution de la population scolaire, et d'anticiper les capacités d'accueil en conséquence.

Evolution des effectifs des élèves de Grenoble de 2004 à 2016 :



Evolution des effectifs de l'école publique Jean Macé de 2004 à 2016 :



Le groupe scolaire Simone Lagrange\* permettra d'accueillir **408 enfants répartis dans 14 classes** (5 classes de maternelle et 9 classes d'élémentaire). Il permettra également d'accueillir **367 demi-pensionnaires et 100 enfants en dehors des périodes scolaires** (mercredi et vacances scolaires) avec un centre de loisirs.

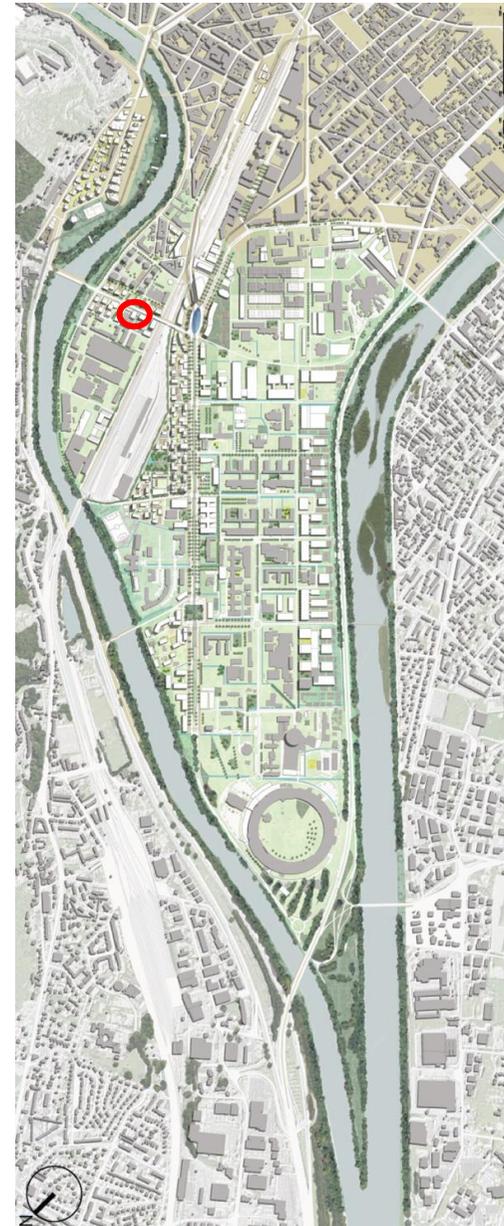
En effet, l'école accueillera les enfants pendant leurs différents temps de vie :

- Le temps scolaire,
- Le temps périscolaire (géré par la Ville de Grenoble) : dans un contexte de refonte des rythmes scolaires, les enfants seront amenés à passer un temps conséquent dans les locaux du groupe scolaire. L'équipement comprendra une restauration scolaire et des locaux pour le périscolaire,
- Le temps extra-scolaire (géré par les associations) : l'équipement comprendra une fonction "centre de loisirs", afin d'accueillir les enfants dès 3 ans les mercredis et durant les vacances scolaires.

Coût prévisionnel travaux : 6 465 000 € HT

Budget toutes dépenses confondues : 9 100 000 € HT

\* : *nom de l'école proposé par le Maire de Grenoble, sous réserve de l'acceptation par la commission d'attribution des noms.*



Plan guide –  
Zac Presquîle à l'horizon 2030 – InnoVia – Atelier Christian De Portzamparc

## 2- Un projet transformé grâce aux habitants et aux futurs usagers

Le projet dont le programme a été délibéré en juillet 2013 a été réétudié par la Ville et partagé au cours de réunions publiques, d'ateliers de concertation et de temps de travail ce qui a permis de faire évoluer le projet au plus près des attentes et des besoins des habitants, parents d'élèves et professionnels.

### Plusieurs temps publics d'information et de recueil de paroles ont eu lieu :

- 02 juin 2014 : réunion publique d'information sur le projet
- 09 septembre 2014 : réunion publique avant le lancement de l'avant-projet sommaire
- 20 novembre 2014 : atelier de concertation en phase avant-projet sommaire
- 12 décembre 2014 : atelier de concertation en phase avant-projet sommaire
- 12 mai 2015 : réunion publique d'information sur le projet en phase avant-projet définitif
- 02 février 2016 : réunion publique d'information sur le lancement des travaux

### Plusieurs temps de travail spécifiques :

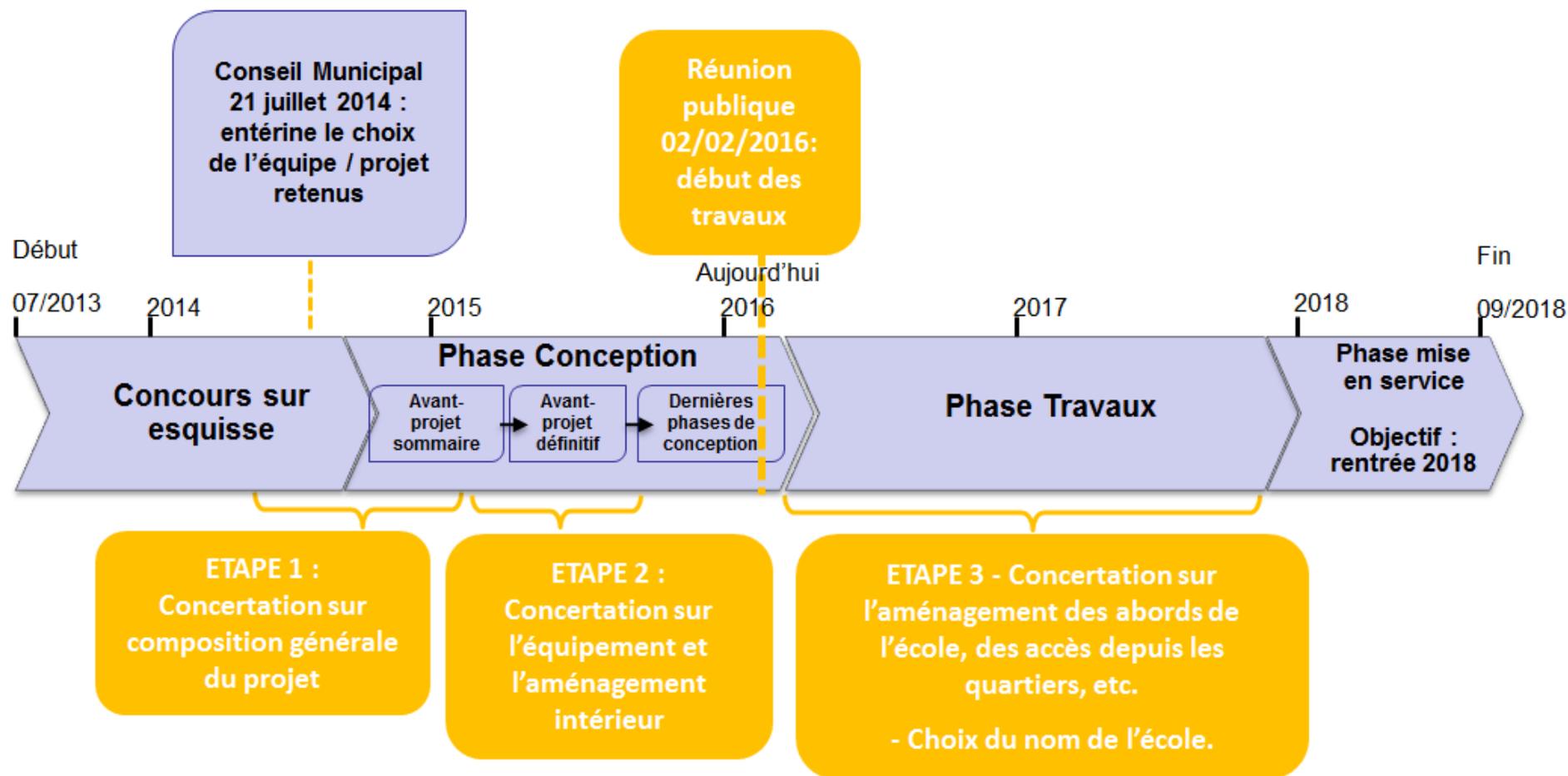
- Septembre-novembre 2014 : avec les parents via un questionnaire

- adressé à l'ensemble des parents d'élèves
- octobre 2014 : visite de l'école Beauvert en présence des habitants
- 16 janvier 2015 : avec les enseignants
- 5 février 2015 : avec l'Union de Quartier
- 9 février et 18 mars 2015 : avec les agents municipaux (d'entretien et de restauration)

### Les évolutions du projet issues des ateliers de concertation :

- Mutualisation de la salle polyvalente du rez-de-chaussée (association de quartier / centre de loisirs / groupe scolaire)
- Création d'espaces dédiés à l'association de quartier : bureau, rangement, kitchenette, sanitaire
- Agrandissement et mutualisation du bureau des parents d'élèves avec le bureau de l'association de quartier
- Agrandissement de la cour ; rangements du préau déplacés en limite des 2 cours
- Déplacement de l'entrée principale sur la rue « diagonale » et création d'un espace d'attente confortable
- Gestion séparée des flux des élèves de maternelle et d'élémentaire
- Réorganisation de la cuisine et de la salle à manger de l'école maternelle
- Désengorgement de l'escalier principal de l'école élémentaire
- Création d'un accès de service aux cours
- Implantation des salles de classes maternelle à l'Ouest côté cheminement piéton
- Modification de la salle des enseignants « en surplomb » sur la cour
- Intégration d'un rangement pour les salles de maternelle à l'ouest

### 3- Calendrier



**Février à avril 2016 : travaux préparatoires de la parcelle** (abattage des arbres, défrichage, terrassements, dépollution des sols in situ, déplacement du terrain de proximité et requalification en city stade, déplacement d'une partie de la fourrière municipale)

**Construction de l'école : mai 2016** (abattage des arbres sur l'ensemble de la parcelle, création d'un accès de chantier sur Durand Savoyat et d'une sortie de chantier sur rue Hareux, début des travaux de construction)

**Rentrée : septembre 2018**

## 4- Un bâtiment de référence environnementale

Les arbitrages qui ont été rendus se sont attachés à faire de cette école une référence en matière environnementale, que ce soit pour la mutualisation des locaux, la qualité de l'air intérieur, l'énergie, les matériaux et la gestion de la pollution sur le site.

### Mutualisation des locaux

La période scolaire s'étend sur 36 semaines, soit 162 jours. Il reste donc plus de 200 jours pour lesquels le bâtiment est disponible et même plus si on considère les soirées. Pour éviter de construire des salles de réunions ou des salles d'association, le choix a été fait de mutualiser les usages des salles polyvalentes.

C'est ainsi que la salle polyvalente a été transformée pour pouvoir accueillir des activités hors temps scolaires pour les associations de quartier avec un accès indépendant sur l'extérieur. De même une salle d'évolution corporelle sera accessible aux associations qui le souhaitent en dehors du temps scolaire, périscolaire et des heures d'ouverture du centre de loisirs. Le bâtiment accueille un bureau pour l'association de parents d'élèves qui est mutualisé avec celui de l'union de quartier.

Par ce choix, la Ville rentabilise l'investissement dans un bâtiment neuf et préserve l'environnement.

### Priorité sur la qualité de l'air intérieur

L'objectif principal du projet est de réduire au maximum les émissions de composés organiques volatils et donc d'anticiper sur l'évolution réglementaire de la qualité de l'air intérieur à l'horizon 2023.

Deux leviers permettent de répondre à ces exigences :

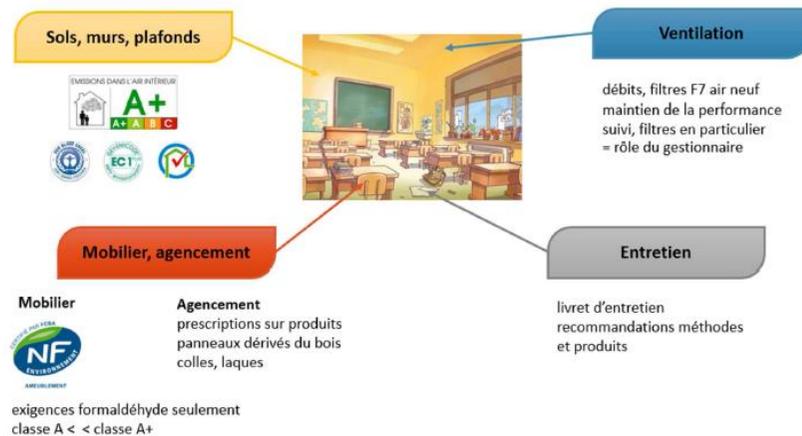
- les prescriptions sur les matériaux et produits de construction seront de classe A+ et avec d'autres labels pour le mobilier
- une ventilation efficace : l'ensemble des locaux accueillant les enfants sera ventilé mécaniquement par un système double-flux. Le débit unitaire de renouvellement d'air sera de 25m<sup>3</sup>/h par élève (aujourd'hui le Règlement Sanitaire Départemental impose 18m<sup>3</sup>/h). Les prises d'air de ventilation des centrales de traitement de l'air qui desservent la zone scolaire seront situées côté rue Hareux (locaux aux extrémités de l'étage), donc à l'opposé de la rue Durand-Savoyat où l'air est plus pollué du fait de la circulation automobile. Les filtres seront de qualité F7.

### Performance énergétique basée sur la géothermie

La production de chaleur et de rafraîchissement de l'école est réalisée par l'installation d'une pompe à chaleur géothermique. La situation privilégiée de la Presqu'île entre Drac et Isère avec une eau de nappe à température constante permet l'exploitation des calories de la nappe pour alimenter le bâtiment en chaleur ou rafraîchissement. Ce système a été choisi dans le cadre du déploiement du réseau d'exhaure sur la Zone d'Aménagement Concerté de la Presqu'île qui a pour caractéristique de mutualiser les rejets d'eau vers la rivière Isère afin de ne pas impacter la performance des pompes à chaleur des autres bâtiments.

Ce choix d'énergie renouvelable permet d'augmenter le rendement global par 5 et de diminuer le rejet de CO2 par 8. Il permet d'éviter toute utilisation d'énergie fossile.

Le schéma ci-dessous récapitule les différents leviers d'intervention pour garantir la QAI sur le projet, de la conception à la vie du bâtiment.



## Bois des Alpes

Le choix a été de privilégier une structure bois pour le premier étage de l'école plutôt qu'une structure en béton qui serait un réceptacle important d'énergie grise. Par ailleurs, dans le dossier de consultation des entreprises, des exigences importantes ont été demandées sur la provenance du bois. Le bâtiment doit être construit en matériaux qui répondent à des exigences en termes de qualité du produit et exemplaires en termes de développement durable :

- l'origine du bois doit être assurée à 100% par un système de traçabilité depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale ;

- la gestion durable des forêts de provenance des bois ;
- la caractérisation des bois et leur conformité aux normes en vigueur notamment en terme de séchage.

Il est exigé que 100% des bois massifs d'ossature et des bois destinés aux ouvrages de bardages et de brise-soleil répondent à une démarche de type certification Bois des Alpes ou équivalent.

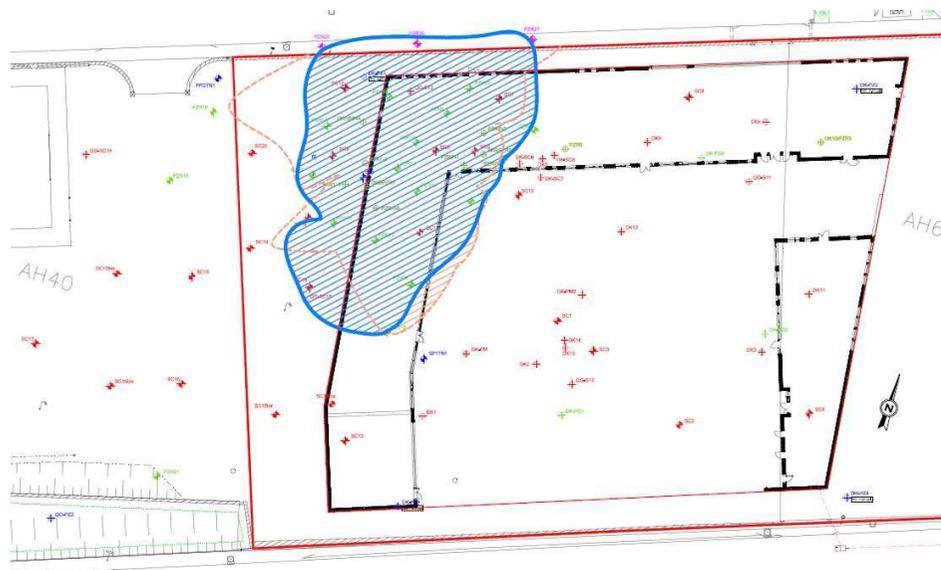
## Traitement de la pollution

Le site de l'école a été occupé pendant de nombreuses années par des activités artisanales et industrielles qui ont laissé un sol pollué. Les premiers sondages ont révélé une pollution significative en solvants chlorés (perchloroéthylène). Un diagnostic étendu a été effectué en lien avec l'agence régionale de santé et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement qui a permis de proposer un traitement complet de la pollution compatible avec l'ouverture d'une école et conforme à la circulaire du 8 février 2007 relative aux sites et sols pollués.

La contamination en partie nord-ouest de la parcelle sera traitée sur site par la réalisation d'un terre ventilé avec filtration de l'air en sortie. L'ensemble des volumes concernés sera excavé et déposé sur la parcelle voisine occupée notamment par le terrain de proximité. Le terrain de proximité sera déplacé à 50m au sud.

Cette solution a l'avantage d'éviter le flux de 400 camions dans le quartier et de réutiliser dans la Presqu'île les terres dépolluées sur des projets d'aménagements d'ici 1 à 2 ans.

## Localisation des terres nécessitant un traitement :



De plus, des mesures de nature constructive ont été prévues sur la partie ouest du bâtiment. Ainsi toute la partie de l'école maternelle, dont la salle de motricité, sera construite sur un vide technique ventilé. La ventilation des locaux prévue au programme de l'école est également un élément qui permettra de fortement renouveler l'air intérieur. Enfin, l'école fera l'objet d'un suivi environnemental quadriennal après la mise en service.

## 5- Autres avancées du Plan école

Le Plan école 2015-2021 annoncé en septembre dernier se décline en 3 axes :

- **Augmentation des capacités d'accueil :**
  - 6 nouvelles écoles ou extensions d'écoles
  - Des travaux pour aménager les locaux dans l'attente des livraisons
- **Adaptation des restaurants scolaires existants :**
  - 4 restructurations ou extensions : Elisée Chatin, Léon Jouhaux, Buffon et Sidi Brahim
- **Entretien du patrimoine scolaire existant** avec priorité sur la mise en conformité incendie, le traitement des infiltrations et la rénovation thermique.

### La consultation est en cours pour 3 des nouvelles écoles :

- Extension de l'école Diderot : concours en cours suite à la délibération de janvier 2016 définissant le programme.  
> Objectif : mise en service septembre 2020. Dans l'attente de la livraison, des modulaires seront posés dans la cour à la rentrée 2017.
- Saint Bruno : consultation de maîtrise d'œuvre en cours suite à la délibération de janvier 2016 définissant le programme.  
> Objectif : mise en service septembre 2019.
- Hoche : concours en cours suite à la délibération de janvier 2016 définissant le programme.  
> Objectif : mise en service septembre 2020.

**Des travaux sont prévus durant l'été 2016 pour accueillir les élèves pendant les périodes transitoires et permettre les ouvertures de classes :**

- Jean Macé : réhabilitation du bâtiment dit « Maimonide » afin de garantir les ouvertures de classe et des salles d'activités.
- Jean Racine : extension de l'école maternelle (1 classe et 1 salle d'activité).
- Beauvert : pose de modulaires à l'arrière de l'école pour permettre d'accueillir les ouvertures de classes des prochaines années dans l'attente de l'école Flaubert.

**Les projets de restaurants scolaires sont lancés :**

- Sidi Brahim : études en cours pour l'extension du restaurant scolaire.
  - > Objectif : mise en service janvier 2018. Des travaux sont programmés pour 2 ouvertures de classes en 2016 et 2017.
- Jouhaux : études en cours pour le nouveau restaurant.
  - > Objectif : mise en service été 2017. Des travaux auront lieu en 2017 pour 1 ouverture de classe et une salle d'activité pour une livraison à l'été 2017
- Elisée Chatin: les études sont en cours pour l'extension du restaurant scolaire.
  - > Objectif : mise en service septembre 2017.
- Buffon : consultation de maîtrise d'œuvre en cours pour la réhabilitation du restaurant scolaire et d'une partie de l'école.
  - > Objectif : mise en service septembre 2019.

